

Petit-déjeuner du 13 novembre 2018



La centrale d'achat du SIFUREP



Programme de la matinée

Valérie BAILLY
Dir. Funéraire
SIFUREP

Marie-Valentine DEBORDE
Responsable Juridique
SIFUREP

Maria GANITO
Chargée de Mission
SIFUREP

1. Actualités SIFUREP

2. La centrale d'achat et les consultations proposées

3. Les modalités d'adhésion

4. Les offres retenues pour les marchés : élaboration plan de reprises et reprises de sépultures

5. Rencontre avec les titulaires



1. Actualité du SIFUREP



LE SIFUREP et sa CENTRALE D'ACHAT

- Le syndicat funéraire de la région parisienne c'est, pour ses adhérents, la possibilité de :
 - bénéficier des conditions tarifaires du service extérieur des pompes funèbres pour les familles endeuillées,*
 - bénéficier de la prise en charge des personnes dépourvues de ressources pour les villes, *
 - déléguer la construction et l'exploitation des équipements funéraires (cimetière, crématorium, site cinéraire, chambre funéraire)
 - solliciter le service juridique du SIFUREP pour des consultations juridiques
 - Participer à la veille funéraire (enquête annuelle sur les tarifs et l'activité funéraire, évolutions législatives et sociétales)

* Sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité cumulatifs

En 2018 le SIFUREP continue de s'étendre

- Adhésions approuvées le comité syndical du 12 juin 2018 pour les communes de Châtillon (92), Montrouge (92) et Méry-sur-Oise (95).
- Une nouvelle ville a demandé son adhésion au SIFUREP (comité du 4 décembre 2018) : Ballainvilliers (91).
- Une fois ces adhésions approuvées, le nombre d'adhérents au SIFUREP sera de 104 ce qui représente un territoire de plus de 4 000 000 d'habitants.



LA CENTRALE D'ACHAT

- La Centrale d'achat du SIFUREP c'est, pour ses adhérents, la possibilité de :
 - d'utiliser un outil de mutualisation des marchés publics
 - d'être déchargé de la procédure de passation des marchés
 - bénéficier de tarifs contrôlés et compétitifs
 - garder le contrôle des dépenses (sans mini ni maxi)
 - d'être accompagné tout au long de la durée du marché par le SIFUREP
 - bénéficier de l'expérience et de l'expertise du SIFUREP et des professionnels intervenant dans le cadre des marchés
 - participer à l'évolution de l'offre de service de la centrale d'achat créée pour répondre aux besoins des villes



En 2018 la Centrale d'achat c'est

- 9 nouvelles adhésions soit + 22,5 %
- 49 villes adhérentes
- 9 types de prestations proposées à travers ses marchés
- Plusieurs dizaines de marchés en cours d'exécution
- Un nouveau marché en cours d'étude (S1 2019) : transport de corps avant mise en bière (uniquement pour les décès naturels)



Mais le SIFUREP c'est aussi ...



- Le Colloque annuel
 - 158 participants et 64 collectivités représentées
 - Thème 2018 : **Les espaces confessionnels dans les cimetières**
 - Cet enjeu a été abordé sous l'angle juridique, historique, avec un regard sociologique et le témoignage de communes
- Enquête annuelle sur les tarifs
 - En 2018 : 85 répondants
 - Une restitution lors du comité syndical du 4 décembre.
 - Une diffusion aux collectivités adhérentes début 2019
- Temps de mémoire dans les 5 crématoriums du SIFUREP à l'occasion de la Toussaint



2. La Centrale d'achat et les consultations proposées



Depuis 2012 la Centrale d'achat

- Nettoyage et entretien des cimetières
- Gestion des espaces verts
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de votre cimetière
- Assistance à maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de votre cimetière
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restauration du patrimoine
- Reprise et mise en œuvre d'un logiciel de cimetière
- Assistance à l'amélioration des outils SI du cimetière
- Elaboration plan de reprises
- Reprises de sépultures



Les nouveautés de la Centrale d'achat

- Une étude est en cours pour proposer un marché de transport de corps avant mise en bière (1^{er} semestre 2019)
- Mise à jour de la convention d'adhésion à l'étude.
- Un atelier pour vous aider à exécuter et à suivre vos marchés passés par la centrale d'achat du SIFUREP (20 décembre après midi)
- Une campagne annuelle de consultations adossée à la période de préparation budgétaire



Campagne annuelle de consultations



3. Les modalités d'adhésion



PROCEDURE

Etape 1 : Délibération de la collectivité pour approuver la convention d'adhésion à la centrale d'achat *.

La collectivité adresse au SIFUREP la délibération exécutoire accompagnée de la convention d'adhésion signée en 2 exemplaires.

Etape 2 : Le Président du SIFUREP approuve et signe la convention.

Etape 3 : Le SIFUREP notifie la convention à la collectivité.

A compter de la notification de la convention, la collectivité peut bénéficier des avantages de la centrale d'achat.



PROCEDURE

La collectivité n'a pas besoin d'être adhérente au Syndicat pour adhérer à la Centrale d'achat du SIFUREP.

* Le SIFUREP met à votre disposition des modèles de délibération et de convention.

COÛT

Cotisation annuelle de 900 € TTC (tarif 2018)

Cotisation additionnelle de 450 € TTC par consultation pour laquelle la collectivité souscrit et exprime des besoins.



4. Les offres retenues lors des dernières commissions d'appel d'offres



1. Marchés de reprises de sépultures

Objet : Le marché a pour objet les reprises techniques de sépultures échues ou abandonnées.

Les prestations suivantes sont envisagées :

- Reprise pleine terre avec et sans monument
- Reprise caveaux avec et sans monument
- Creusement, exhumation, mise en reliquaire (1 reliquaire/ concession)
- Casse des monuments, caveaux et élimination des déchets
- Nettoyage quotidien
- Pompage de l'eau
- Reprise du nivellement
- Remise en état du caveau si souhaité,
- Dépôt des reliquaires à l'ossuaire ou transport au crématorium pour crémation (hors marché) et dispersion des cendres ou retour à l'ossuaire.
- Prestations au forfait ou à l'unité (au choix de l'adhérent)



1. Marchés de reprises de sépultures

Le titulaire fournit le matériel et les produits nécessaires à la réalisation des prestations (cercueils, voliges et reliquaires).

Les prestations sont à réalisées dans le cadre d'un plan de gestion des déchets.

Le personnel s'engage à respecter et adopter un comportement propre à ce lieu de mémoire et recueillement.

Les nouveautés de la dernière consultation :

L'intégration des reprises de chapelles, cavurnes ou enfeus.

L'intégration des reprises d'emplacements enfants.

Précision concernant la distance entre le cimetière et le crématorium pouvant aller jusqu'à 25 km.



1. Marchés de reprises de sépultures

Un marché, sans mini ni maxi, exécutable depuis le 1er novembre et pour 4 ans.

Pièces de marchés téléchargeables sur l'extranet du SIFUREP.

Un atelier le 20 décembre pour aider les collectivités qui le souhaitent dans l'exécution et le suivi du marché.

Marché alloti compte-tenu du nombre important de villes ayant souscrit (43 collectivités)



1. Marchés de reprises de sépultures

LOT 1 SANTILLY

Pour les villes : Bobigny, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Issy-les-Moulineaux, Joinville-le-Pont, Pierrefitte-sur-Seine et le cimetière intercommunal des Joncherolles

LOT 2 SANTILLY

Pour les villes de : Antony, Aulnay-sous-Bois, Montreuil, Nanterre, Saint-Maur-des-Fossés, Stains et Suresnes

LOT 3 SANTILLY

Pour les villes de : Asnières-sur-Seine, Clichy-sous-Bois, Gennevilliers, Gonesse, La Garenne-Colombes, Le-Blanc-Mesnil, Montfermeil, Pantin, Villemomble et le SIFUREP



1. Marchés de reprises de sépultures

LOT 4 REBITEC

Pour les villes de : Bonneuil-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, La-Queue-en-Brie, Le Perreux-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Sucy-en-Brie et Villiers-sur-Marne.

LOT 5 REBITEC

Pour les villes de : Alfortville, Bièvres, Charenton-le-Pont, Châtillon, Choisy-le-Roi, Clamart, Le Plessis-Robinson, Thiais et Vanves.



2. Marché d'assistance relative aux procédures de reprise des concessions échues ou en état d'abandon

Objet :

Le marché a pour objet des prestations d'assistance pour la mise en œuvre des procédures de reprise administrative des concessions échues ou en état d'abandon.

Il permet aux collectivités d'être assistées dans tous les actes à réaliser (repérage, PV constat, affichage, notification, proposition d'arrêté ...)

Marché sans minimum ni maximum d'une durée de 4 ans exécutable depuis le 20 juillet 2018.

Pas de nouveautés pour cette nouvelle consultation.



2. Marché d'assistance relative aux procédures de reprise des concessions échues ou en état d'abandon

Villes ayant souscrit le marché attribué à OGF :

Asnières-sur-Seine, Bobigny, Charenton-le-Pont, Issy-les-Moulineaux, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Robinson, Pantin, Pierrefitte-sur-Seine, Sucy- en-Brie.

Pièces de marchés téléchargeables sur l'extranet du SIFUREP.

Un atelier le 20 décembre pour aider les collectivités qui le souhaitent dans l'exécution et le suivi du marché.



Les marchés reportés à la prochaine campagne

(faute de besoins confirmés pour au moins 5 collectivités)

- 1) Entretien des espaces verts des cimetières
- 2) Marchés relatifs à l'aménagement des cimetières
- 3) Marchés d'informatisation des cimetières

Selon les besoins et les injonctions calendaires des adhérents => possibilité de passer une convention d'accompagnement en attendant la nouvelle campagne de lancement des offres.



4. Les titulaires de Marché



Les titulaires se présentent à vous

1) OGF pour le marché élaboration du plan de reprises

2) Santilly pour le marché de reprises de sépultures (lots 1,2,3)

3) Rebitec pour le marché de reprises de sépultures (lots 4 et 5)

Ils vous parlent de leur entreprise et prennent rdv avec vous si vous le souhaitez.

N'hésitez pas à échanger avec eux à la fin de la présentation.



La direction funéraire du SIFUREP

vous remercie et reste à votre disposition



Valérie BAILLY
Dir. Funéraire
SIFUREP



Marie-Valentine DEBORDE
Responsable Juridique
SIFUREP



Maria GANITO
Chargée de Mission
SIFUREP

mganito@sifurep.com

01 44 74 85 74

